

La rentrée des classes est prévue ce lundi 1er septembre 2025 à partir de 08H35. L'accueil péri-scolaire sera ouvert à partir de 07H15 comme d'habitude.

L'APEL vous accueillera, parents, ensuite autour d'un café/thé/brioche.

1- LES RÉUNIONS DE CLASSES

Vous trouverez ci-dessous le planning des réunions de classe

CLASSE	HORAIRES	DATES
TPS PS Hélène BRION	19H00	29/09/25
PS Sandra BARBE	19H00	29/09/25
MS Anne POTIRON	19H00	30/09/25
MSGs Céline RIGAUD	19H00	30/09/25
GS Raphaëlle LE GOFF	19H00	30/09/25
CPA Maud RABALLAND/Florence MARSAULT	19H00	16/09/25
CPB Laurence BLANCHARD	19H00	16/09/25
CE1 Anne LEBOEUF	19H00	23/09/25
CE1CE2 Anna LAMBOURG	19H00	23/09/25
CE2 Karine BOUFFARD	19H00	23/09/25
CE2CM1 Elise FROSSARD	19H00	22/09/25
CM1 Pierre BOSSARD	19H00	22/09/25
CM1CM2 Grégoire BARBE/Florence MARSAULT	19H00	18/09/25
CM2 Nathalie MITOUARD	19H00	18/09/25



2- VIE D'ÉCOLE

Retrouvez-nous désormais chaque veille de vacances sur la cour à partir de 16H15 pour partager avec tous les enfants la danse de l'école.

3-ABSENCES

En cas d'absence imprévue de votre enfant, nous vous demandons de prévenir son enseignant-e **avant 8h30 par mail uniquement** en mettant la direction en copie (direction@lagarnache-ndsourc.fr).



4 - SITUATION FAMILIALE

En cours d'année, pour tout changement de situation familiale ou de coordonnées (téléphone, courriel, adresse postale), nous vous demandons de nous en informer. De plus, si vous êtes divorcés ou séparés, vous devez nous fournir une copie du jugement – de non-conciliation ou de divorce – qui indique le mode de garde de votre enfant. Ce document sera archivé et détruit au départ de l'école de votre enfant.

5 - ATTESTATION ASSURANCE SCOLAIRE

Pour obtenir l'attestation scolaire de votre enfant, cliquez [ICI](#).

6 - CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Le certificat de scolarité est délivré uniquement sur demande à direction@lagarnache-ndsourc.fr

7 - L'ACCÈS À L'ÉCOLE

L'accès à l'établissement est sécurisé. L'école est accessible aux heures d'entrée et de sortie de classe (cf. horaires de la circulaire de rentrée). Aux autres moments de la journée, vous devrez utiliser l'interphone/visiophone situé sur le montant droit du portail.

Quand le portail est verrouillé et que vous êtes à l'intérieur de l'établissement, utilisez le bouton poussoir situé près de la fenêtre du bureau de direction.

10 - LE STATIONNEMENT SUR LE PARKING



Le parking des Chênes est spacieux et permet à tous de se stationner en suivant les règles du code de la route y compris aux "heures de pointe". De ce fait, nous vous demandons de **ne pas** :

- stationner autour du restaurant scolaire, cette zone de parking est réservée au personnel de l'établissement
- gêner le passage de l'allée accédant à l'entrée de l'école
- stationner sur **les deux emplacements réservés** aux personnes à mobilité réduite
- stationner à droite de l'entrée du parking.

Lors de forte affluence, le parking du Forum, situé en face de celui de l'école, est disponible pour se stationner.

Pour la sécurité de tous, aucune dépose minute n'est autorisée devant l'école sur la rue Jan et Joël MARTEL, et ce, quelle que soit l'heure d'arrivée.

10 - CATÉCHÈSE ET CULTURE RELIGIEUSE (DU CE1 AU CM)

La catéchèse et la culture religieuse se dérouleront le mardi matin et débuteront le 23 septembre. Les enfants de CE1 et CM1 s'engagent à suivre le parcours choisi sur deux ans. Trois catéchistes bénévoles interviennent auprès de vos enfants : Evelyne LAROCHE et Christian LAROCHE, Odile BOUTIN. Nous les en remercions vivement.

Pour rappel, la participation financière pour l'achat des livrets et diverses fournitures, d'un montant de 12.00€, vous sera facturée au mois de septembre.

11 - LES ABONNEMENTS

Vous recevrez, à partir de la semaine prochaine, des propositions d'abonnements : Ecole des Loisirs,- Milan et Bayard (pochette commune), Fleurus (catalogue). Merci de nous faire parvenir vos commandes au plus tard le vendredi 3 octobre 2025.

12 - INVITATIONS OGEC ET APEL

Vous avez envie de vous investir dans l'école de votre enfant ? Vous ne connaissez pas vraiment les deux associations de parents bénévoles mais aimeriez en savoir plus ? L'APEL et l'OGEC, se réunissent régulièrement en conseil d'administration, vous y êtes chaleureusement invités (sans obligation d'engagement !) :

- OGEC : le jeudi 25 septembre à 20h30

- APEL : le mardi 9 septembre à 20h00

N'hésitez pas à cliquer sur les noms de nos associations pour les découvrir.

13- LE GRENIER MALIN

L'APEL a besoin de vous pour l'organisation de son Grenier Malin le dimanche 15 septembre :

- samedi 14/09, à 17h : récupérer le matériel à la 3GM et le décharger à la zone de loisirs

- dimanche 15/09 :

• à 6h30 : à vélo ou à pied, pour placer les exposants, aider à la mise en place de la buvette

• à 10h30 : pour préparer la restauration

• de 11h30 à 14h30 (par créneau de 30 mn, 1h ou plus comme vous pouvez) : au bar et à la restauration

• à 17h : pour le rangement du site

Merci de nous donner vos disponibilités au 06.52.19.13.52 ou sur greniermalin.lg@gmail.com

Les bénévoles APEL du Grenier Malin

14- OPÉRATION BIÈRES MÉLUSINE

Pour financer la classe découverte neige des CM, une commission de parents vous propose l'opération Bières Mélusine. Vous trouverez dans les cartables de chaque aîné un coupon papier en fin de semaine prochaine.



14 DIMANCHE
SEPTEMBRE 2025

LA GARNACHE
PARC DE LOISIRS DE L'ÉQUAIZIÈRE

GRENIER MALIN
de 8h30 à 17h00

Organisé par l'APEL de l'École Notre Dame de la Source

ENTRÉE GRATUITE

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE

STANDS :
10€ l'emplacement de 3m x 3m
Une table de 3m et une chaise en location pour 4€

Renseignements & Réservations
greniermalin.lg@gmail.com
06 52 19 13 52

Vous pouvez aussi commander en ligne grâce au QR code suivant :



Date limite de commande : mardi 16 septembre
Livraison : samedi 27 septembre de 10h00 à 12h00 à l'école